

# ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES MANAGÉRIALES

# **PRÉAMBULE**

Manager et accompagner une équipe, une vraie complexité!

L'analyse des pratiques vous permettra d'échanger avec des pairs sur des situations rencontrées afin de développer vos compétences managériales.

L'Analyse des Pratiques Professionnelles représente effectivement un outil qui s'appuie sur la mise en valeur et la mise au travail de vos expériences de manager, de coordinateur ou de responsable de structure, de vos compétences et de vos questionnements.

Utilisée dans un contexte managériale , les enjeux de l'analyse des pratiques professionnelles sont de :

- Prendre de la distance et questionner son action et ses pratiques professionnelles.
- Porter une analyse des situations rencontrées sur le terrain, dans la relation à son équipe et les membres qui la constituent.
- Favoriser la construction d'une « culture » d'équipe basée sur le respect, la cohérence et la cohésion des pratiques, dans le cadre d'une d'une organisation ou d'une réorganisation d'un collectif.
- Développer et renforcer ses compétences relationnelles.

À l'Atelier des Pratiques, l'Analyse des Pratiques Professionnelle, destinée tant aux managers qu'aux équipes de terrain, est conçue comme un outil de travail qui va venir étayer les pratiques professionnelles. Le travail d'analyse insiste sur :

- La mise en mot de "ce qui est fait ou ce qui questionne concrètement"
- La mise en mot du "pourquoi cela est fait de cette manière ?"
- La mise en mot de "comment pourrait-on faire évoluer la situation ?"

### **COMPÉTENCE RENFORCÉE**

 Analyser ses pratiques professionnelles inhérentes aux fonctions de management.

### **PUBLIC CONCERNÉ**

Managers en EAJE (gestionnaire, manager de terrain, RT,..) et/ou managers en

# **PRÉ-REQUIS**

• Aucun pré-requis spécifique.

Tarif	<b>380 € HT</b> par participant pour 4 séances de 2h	
Durée	8 heures / 4 jour(s) (4 visioconférences de 2h à raison d'1 par mois env.)	
Effectif par session	6 mini > 8 maxi	
Modalité	En visio-conférence	
Délai d'accès	Mise en œuvre réalisée sur demande	
Accessibilité	L'Atelier des Pratiques et les établissements d'accueil mettent à disposition des locaux adaptés à l'accueil d'un public en situation de handicap. Si besoin d'une aide technique pour le suivi de la formation, nous contacter.	
Contact	0256610194 organisation@atelierdespratiques.fr www.atelierdespratiques.fr	
Réf.	MPE042_APPMANA	
Date version	e version Octobre 2024	



### **CONTENU**

S'appuyant sur les situations de travail spécifiques rencontrées par les managers en EAJE, les contenus traités au cours des séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) sont axés sur l'expérience et la formalisation des pratiques professionnelles.

Le principe général est séguencé de la manière suivante :

#### 1. L'objet d'analyse

Le point de départ du travail d'analyse se fait à partir de ce que les participants proposent :

- Une situation problématique et complexe
- Une pratique qui les questionne
- Une situation de management ou d'accompagnement incomprise

#### 2. Le travail d'analyse

Et à partir de ce point de départ, de cette situation, le principe est de travailler en 3 étapes :

- Diagnostic = c'est quoi ? comment vous faîtes ?
- Recherche d'hypothèses explicatives
- Travail de propositions et de constructions

## 3. Le résultat de l'analyse

Ce travail va se faire de manière collective. L'objectif étant de transformer des savoirs et des actions individuelles en savoirs-partagés et de produire de nouveaux savoirs collectifs pour l'action et ceci dans le but de :

- Prendre de la distance par rapport à une action
- Produire de nouvelles connaissances sur l'action
- Repérer de nouvelles pratiques ou conforter des pratiques actuelles
- Redéfinir les contours d'une action ou d'une organisation

#### **CADRE D'INTERVENTION**

Le mode de travail s'appuie essentiellement sur un accompagnement méthodologique dans l'analyse de situations rencontrées par les participants. Des apports théoriques peuvent, en lien avec les problématiques avec les situations étudiées, jalonner les différents temps de travail. Les règles d'échanges au sein du groupe de travail (confidentialité, respect de la parole de chacun, ...) seront précisées en début d'intervention.

INTERVENANT(S)	SUIVI	ATTESTATION DE PRÉSENCE
Expert du management et de la	Analyses et études de situations de	ANALYSE DES PRATIQUES

coordination d'un réseau de micro-crèches. management et/ou d'accompagnement

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES MANAGÉRIALES